



Année XXVI. N° 717

Premier MAI 1927

LE REVEIL

ANARCHISTE



PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS
Adresser lettres et mandats :
Le Réveil, r. des Savoises, 6, Genève Suisse.

Avec Supplément
en langue italienne

SUISSE et UNION POSTALE
Abonnement : 1 année, fr. 5; 6 mois, fr. 2.50
Le numéro : 10 centimes

Salle Communale de Plainpalais

Samedi 30 Avril à 20 h. 30

SOIRÉE DU RÉVEIL

avec le concours de

M. Harry Marc et M^{me} France Lutz

du Petit Casino qui interpréteront

Ma femme a toujours raison

comédie en un acte

M. Jahulot du Petit Casino

dans son répertoire comique

Grand BAL Jusqu'à 4 h.
du matin

CONDUIT PAR L'ORCHESTRE

THE ORIGINAL BAND

Premier Mai

Travailleurs,

Le travail n'aura sa fête que le jour où il sera affranchi, et nous n'acclamons aujourd'hui que cette idée de son affranchissement.

Affranchissement de la guerre par la paix, car actuellement une part considérable des activités humaines est employée à créer des moyens de destruction et de mort.

Affranchissement de la misère par le bien-être, qui ne saurait découler que d'un travail productif et normal assuré à tous indistinctement et faisant disparaître à jamais l'absurde chômage.

Affranchissement de l'ignorance par l'instruction sous toutes ses formes, rendue possible à chacun selon ses aptitudes et ne se proposant aucun but d'exploitation et de domination.

Affranchissement du nationalisme haineux par l'internationalisme fécond appelé à supprimer avec les frontières toutes les divisions restreignant et entravant la vie de tous les peuples.

Camarades,

Ce programme exige un double effort de notre part : le refus de plier plus longtemps à une servitude, quelque peu déguisée, mais non moins réelle, puisque l'Etat prétend disposer même de notre vie ; la reprise pour la collectivité tout entière de l'ensemble de ces richesses dont la possession commune est nécessaire à l'aisance de tous.

Le régime bourgeois n'a fourni son plus grand effort que pour l'œuvre de mort, et il se dérobe toujours plus devant les tâches de vie qui devraient s'imposer à lui. Il parle d'impossibilités, alors que s'il voulait consentir pour le bien de tous les capitaux fabuleux qu'il a consacrés à la hideuse et vaine boucherie, un merveilleux renouveau serait possible à brève échéance.

En attendant la lutte sourde et toujours sanglante d'intérêts inavouables se poursuit à travers le monde entier. De toutes parts des cris de détresse s'élèvent de po-

pulations lâchement sacrifiées au fascisme et à l'impérialisme, sans voir se former parmi les déshérités une force mondiale de salut.

Contre toute exploitation et domination de l'homme par l'homme, il est temps de former à travers la terre une grande asso-

Leur ordre

la Guerre



Notre désordre

la Paix



ciation de libres et d'égaux n'admettant plus de maîtres du pouvoir et de la richesse.

La lutte au jour le jour pour la défense de nos maigres conquêtes du passé demeurera éternellement vaine, si nous ne la dirigeons point vers le grand combat à livrer pour notre émancipation intégrale.

Vive l'Anarchie !

GRUPE DU REVEIL ANARCHISTE.

Ce qu'est l'Anarchie

Extrait d'un numéro unique publié à Londres en septembre 1900, après l'attentat et la condamnation de Bresci :

Contre toute doctrine nouvelle qui trouble la paresse intellectuelle du plus grand nombre et attaque et menace un privilège, trois néfastes puissances entrent toujours en lutte : l'ignorance, la calomnie et la persécution.

Il en fut ainsi pendant tout le cours de l'évolution humaine et il est naturel qu'il en soit encore ainsi pour l'anarchisme qui bouleverse si profondément toutes les idées traditionnelles et inspire si grand'peur à ceux qui vivent et entendent continuer à vivre en exploitant et opprimant les autres. En vérité, on pouvait attendre un peu plus de sincérité et un peu plus d'honnêteté de ceux qui, tout en n'étant pas anarchistes, professent des idées de liberté et de justice; mais le strict esprit de parti (qui commande de profiter, même déloyalement, des difficultés où tombe un parti adverse), l'aveuglement dogmatique où aboutit toute école autoritaire et la peur blême expliquent surabondamment le triste accord où se trouvent aujourd'hui à notre égard la presse républicaine et socialiste d'Italie et les plus bas organes de police.

« L'anarchie, c'est la violence », crie-t-on de toutes parts, quand au contraire on sait de reste que l'anarchie est la négation de la violence, qu'elle est un idéal de société où il n'y a place pour aucune sorte d'oppression de l'homme par l'homme, ni du petit nombre par la masse, ni de la masse par le petit nombre.

Les tendances qui divisent les anarchistes sont nombreuses et variées, étant donné que l'anarchisme est une doctrine de liberté et de critique, qui ne reconnaît ni dogmes, ni autorité, la pensée et l'action de ses adeptes prennent différentes formes selon les dispositions intellectuelles et morales de chacun et selon les circonstances extérieures au milieu desquelles chacun vit.

Il y a des anarchistes communistes, collectivistes et individualistes, il y a des anarchistes irréligieux et des anarchistes religieux; il y a ceux qui croient le concept d'organisation partie intégrante de l'idée anarchiste et ceux qui croient l'organisation en contradiction logique et matérielle avec l'anarchie et cent conceptions diverses et souvent contradictoires les divisent sur les questions de tactique. Ils discutent, polémique, se chamaillent, mais au milieu de toutes les divisions, une idée commune les caractérise tous et leur donne à tous le droit de revendiquer le qualificatif d'anarchiste, et cette idée c'est que la force physique ne doit pas être employée par l'homme contre l'homme comme facteur d'ordre et d'évolution sociale.

C'est là l'idée fondamentale, l'idée vraiment neuve apportée par l'anarchisme, idée qui doit transformer toute la manière de vivre des hommes et ouvrir à l'humanité une voie nouvelle. Ni gouvernement, ni pouvoir législatif, ni force armée, ni droit, ni possibilité, pour aucun homme de contraindre les autres à se laisser exploiter et commander. Et si quelque conception en contradiction avec cette idée se trouve dans les écrits ou dans les actes de quelque anarchiste, elle est un reste de l'éducation autoritaire reçue et complètement effacée, elle est une influence de milieu à laquelle nous ne résistons ni tous ni toujours.

Est-ce là une irréalisable utopie? N'est-ce pas plutôt la reconnaissance d'un fait? L'humanité est arrivée à vivre et à se développer dans la mesure où le principe de liberté a pu

résister au principe d'autorité et d'oppression.

Nous croyons que la violence éliminée, les hommes s'organiseront de la manière la plus convenable à tous ainsi qu'ils l'ont toujours fait jusqu'à présent dans les champs d'activité où n'entre pas le privilège et parmi les gens qui, ayant intérêt à rester ensemble et à collaborer, ne peuvent pas s'imposer les uns aux autres par la force. Ils s'organiseront poussés soit par les nécessités de la vie et l'intérêt de chacun, soit par l'esprit de fraternité et de solidarité, qui s'élargit à mesure que diminue chez les uns la possibilité d'opprimer et chez les autres la nécessité de résister à l'oppression. Nos adversaires, ceux qui par la force veulent défendre leurs privilèges comme ceux qui croient que, par la force, il est possible et désirable de faire, à leur propre manière, le bien d'autrui, nos adversaires ont le droit de nous réfuter, s'ils le peuvent; mais nous, nous n'avons pas le droit, si nous voulons être considérés comme hommes honnêtes et loyaux, de travestir nos idées et de nous montrer autres que nous ne sommes.

Guerre à la violence, voilà le principe directeur de tout le mouvement anarchiste. Malheureusement pour se défendre de la violence, il n'y a parfois pas d'autre moyen que la violence même. Mais alors le violent n'est pas celui qui se défend, mais celui qui contraint autrui à se défendre. N'est pas violent celui qui emploie l'arme homicide contre qui, l'arme à la main, attente à sa vie, à sa liberté, à son pain, mais l'assassin qui met les autres dans la terrible nécessité de tuer ou de se faire tuer.

Le droit de défense existe. Et quand ce n'est pas lui-même qu'un homme défend, mais les autres à son propre préjudice, affrontant avec sérénité l'esclavage, la torture, la mort, ce droit de défense s'élève à la dignité de sacrifice, d'héroïsme, de sublime holocauste au principe de solidarité humaine.

Tout le monde reconnaît et chacun exerce selon son pouvoir le droit de défense; tout le monde célèbre ou a célébré qui a opposé la force à la force pour la défense d'une cause ou d'une autre. Pour la défense de la classe pauvre, est-ce que cet héroïsme devient un crime? Est-il un crime seulement pour les anarchistes? Individuellement ils sont parfois violents et aspirent à une révolution violente, poussés non par l'esprit de haine et de vengeance, mais par la conviction que la force est nécessaire pour détruire un régime homicide qui se soutient par la force et inspirés par le désir du bien non d'une classe ou d'un parti, mais de tous les hommes.

E. MALATESTA.

La « Fête du travail »

Il y a tantôt quarante ans que le Premier Mai a été institué par les travailleurs. Journée d'esprit révolutionnaire pour les uns, journée de simples revendications pour les autres. Déjà les deux conceptions qui divisent le prolétariat s'affirmaient dans deux sens tout à fait opposés. L'une visait au renversement de la société capitaliste, l'autre se contentait d'aller déposer un cahier de revendications ouvrières auprès des municipalités bourgeoises. La première n'a rien abandonné de sa manière de voir, la seconde ne présente plus de plans de réformes aux corps constitués, étant donné que, depuis, nombre d'organes législatifs et exécutifs sont aux mains des socialistes.

Mais quoi qu'il en soit, le Premier Mai avait tout de même une allure qui contraste fort avec celle qu'il a aujourd'hui. La bourgeoisie pressentait dans cette journée une coordination des volontés populaires vers un but précis: la suppression des classes par la fin de l'exploitation de l'homme par l'homme, par la mise au service de tous des moyens de production et d'échange. C'était un danger qu'il fallait écarter, et l'on assista au tragique spectacle de cortèges accueillis par les baïonnettes et les balles des gendarmes et de l'armée, ce qui eut évidemment pour résultat de rendre plus vivace la haine des travailleurs pour le régime dont ils sont encore les victimes. Et cela donnait au Premier Mai une signification révolutionnaire, car il était frappé d'illégalité par les gouvernants.

Malheureusement, la lutte pour le pouvoir politique par le bulletin de vote devait apporter au Premier Mai une orientation nouvelle.

Les socialistes pénétrèrent dans les municipalités, dans les corps législatifs, dans les gouvernements. Ils participèrent, ils collaborèrent au pouvoir bourgeois, ils s'identifièrent avec la société capitaliste, dont ils ne visent qu'à demander quelques réformettes qui ne minent en rien le régime et qui peu à peu sont anéanties sous les coups répétés de la finance, et ce grâce à la passivité des masses attendant leur libération de l'« action » des élus.

Les socialistes aux responsabilités gouvernementales canalisèrent le Premier Mai et tendent à en obtenir la légalisation. C'était lui enlever toute sa signification première. Alors

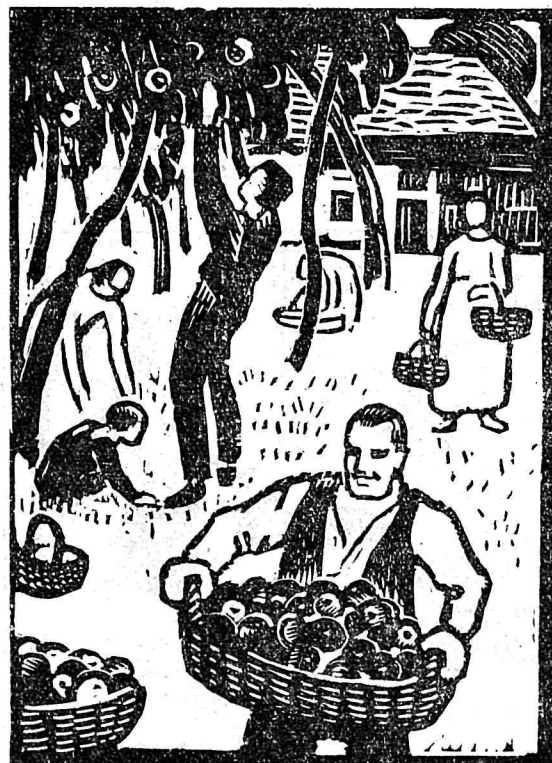
Leur ordre



La Misère

Notre désordre

le Bien-être



qu'autrefois les travailleurs désertaient les usines de leur propre volonté, contre les menaces de leurs employeurs, aujourd'hui c'est sous l'œil bienveillant du patronat qu'ils chôment. C'est dire que la bourgeoisie elle aussi comprend que le Premier Mai n'est plus un danger pour elle, et c'est pour une simple question d'amour-propre qu'elle n'a pas encore consenti à déclarer ce jour-là jour férié légal. Cela viendra bientôt.

Car le Premier Mai, si l'on n'y prend garde, est appelé à entrer dans la législation sous l'étiquette de « Fête du travail ». Et on le respectera tout comme on respecte une fête nationale quelconque. Il est utile de rappeler qu'il y a quelque vingt ans, après 1906, sauf erreur, bien des journaux bourgeois émirent l'idée de légaliser le Premier Mai, estimant à juste raison que cela serait lui ôter tout son

caractère révolutionnaire. Ils ne poursuivirent pas leur idée, devant la déclaration de la presse d'avant-garde qu'il ne resterait alors au prolétariat qu'à remplacer le Premier Mai par un autre jour. Mais actuellement, on considérerait certainement cette légalisation comme un énorme succès ouvrier...

Eh! bien, ne vous semble-t-il pas qu'il serait temps de remonter la pente et de redonner au Premier Mai toute sa valeur et toute sa signification? Ne vous semble-t-il pas que le Premier Mai ne saurait être un jour où l'on se complait simplement à dresser le bilan de ce qui n'a pas été obtenu et à établir une petite liste de réformes à atteindre? Oui, il est temps que le Premier Mai ne soit plus une « Fête du travail », mais une journée d'action, de volonté. Il doit être le jour où le prolétariat s'engage à prendre des décisions viriles, à déclarer la guerre à la guerre par la grève générale et l'insurrection, à instaurer la société du travail. Il doit redevenir un danger pour la bourgeoisie, pour la classe possédante. Il doit inculquer aux travailleurs la nécessité pour eux de procéder à l'expropriation des moyens de production et d'échange. Hors de là le Premier Mai ne saurait avoir aucune signification.

Video.

Pour la journée de six heures

Six heures de travail par jour, voilà la formule qu'a lancée l'Association Internationale des Travailleurs, et que revendique énergiquement la Fédération du Bâtiment de France.

Le chômage se fait sensiblement sentir en France, aussi les syndicalistes de ce pays réclament-ils l'application immédiate de la journée de six heures. Ainsi au lieu d'occuper trois ouvriers pendant huit heures, on pourrait faire travailler quatre hommes pendant six heures. Ce serait presque faire disparaître le chômage, ce serait surtout très logique.

Lorsqu'il y a abondance de travail, les patrons dérogent à la loi, en faisant faire des heures supplémentaires. Il serait par conséquent très normal qu'en période de chômage l'on diminue la durée de la journée de travail, afin qu'il y ait le moins de chômeurs possible.

Les syndicalistes révolutionnaires français visent aussi beaucoup plus haut. Ils posent le principe des six heures comme journée normale de travail.

Pour excuser le chômage, gouvernants et possédants prétendent qu'il y a surproduction. Cet argument n'est qu'à moitié vrai. En réalité, il y a stocks de marchandises parce que la classe ouvrière est soumise à un régime de sous-consommation, à cause des salaires de famine qui lui sont attribués et qui ne lui permettent pas de satisfaire ses besoins. Malgré ces considérations, les réserves sont immenses et il devient impossible de produire davantage. Ainsi, même au point de vue capitaliste, la journée de six heures s'impose.

Il y a un demi-siècle, le patronat imposait la journée de quinze heures. Il prétendait que les huit heures étaient irréalisables et qu'elles ruinaient les pays et les industries. Aujourd'hui encore, nos réactionnaires ont la canaillerie de saboter les huit heures en affirmant encore les mêmes sornettes. Rien n'est plus faux.

L'augmentation des salaires et surtout la diminution des heures de travail ont mis les industriels dans l'obligation de sortir de leur routine. Aujourd'hui, avec l'application des huit heures et du machinisme, il est prouvé que la production augmente dans des proportions formidables.

En revendiquant les six heures, nous savons que la classe possédante reprendra ses arguments d'un demi-siècle en arrière. La bourgeoisie est dans son rôle. Elle veut imposer les longues journées de travail et des salaires de famine, car elle sait que le surmenage et la misère sont un sûr garant d'esclavage et détournent les travailleurs de leur émancipation.

Quant à nous, qui voyons surtout dans la diminution de la durée du travail un immense facteur moral, les faits nous ont donné raison. Malgré que la semaine de quarante-huit heures soit d'application imparfaite et récente, nous affirmons qu'elle a été un très grand progrès pour la classe ouvrière.

Le patronat fait des efforts inouïs et impuissants pour nous ramener en arrière et prolon-

ger la durée du travail. C'est à nous, travailleurs, de faire face à ces exploiters et imposer notre revendication des six heures. Cela les forcera de mieux adapter à la production les forces de la science et du progrès, qui sont les véritables facteurs de l'évolution humaine.

La journée de six heures est praticable, nous en sommes certains. C'est pourquoi la classe ouvrière doit en réclamer de plus en plus l'application. Les huit heures ont exigé trente ans de luttes, les six heures tarderont moins, si le prolétariat international l'exige énergiquement et avec ténacité.

Souvenons-nous que si le prolétariat ne fait pas un pas en avant, la bourgeoisie nous fera reculer de deux pas. Donc, pour l'application des six heures de travail par jour, toujours en avant !

Juvenil.

Trois lettres de Vanzetti

4 avril 1927.

Cher Bertoni,

Bah ! Comme l'autre fois, la Cour suprême tarde à se prononcer sur notre pourvoi. Il a été discuté le 27 janvier dernier et nous attendions une décision pour fin février ou les premiers jours de mars. Nous sommes déjà au 4 avril et attendons toujours. L'avocat dit que ce retard est un bien car, selon lui, il est dû au fait que les juges à la Cour suprême ne peuvent se mettre d'accord. Et il a encore ajouté : « Si même un seul des cinq juges composant la Cour suprême ou des deux suppléants n'était pas d'accord de nous accorder un nouveau procès, vous n'iriez plus à la chaise électrique. » Tu vois quelle chance ! Et quelle consolation de crever au bain de mort naturelle, au lieu d'être expédié par trois décharges artificielles ! Toutefois, dernièrement, l'avocat se montra plus optimiste dans ses prévisions.

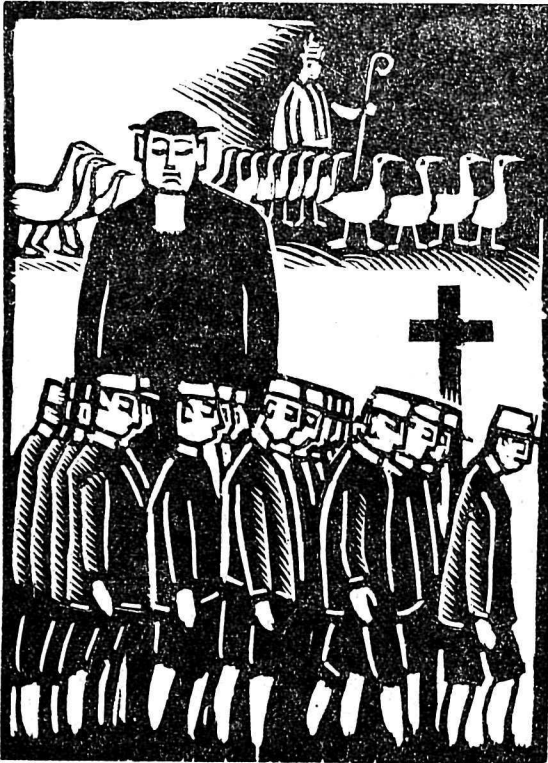
Par contre, ce retard pour moi signifie uniquement que les juges ont honte et peur d'émettre leur décision négative. Le pourvoi est tout rempli de raisons pour un nouveau procès. Si les juges avaient voulu les reconnaître chacun d'eux aurait pu rédiger en deux heures une décision favorable et la justifier par une douzaine de précédents sus par cœur. Les juges sont obligés de bâcler sans autre une décision négative aussi, pour la simple raison qu'ils ne pourront jamais la justifier et voudront en dire le moins possible, soit en ignorer les points les plus essentiels et irréfutables, en choisir les plus faibles pour les rejeter et pour le reste prétendre que leur Cour ne s'occupe pas de points de fait mais uniquement de loi et qu'à cet égard le pourvoi ne contient rien de suffisant à annuler le verdict du jury. Une saleté sans nom, mais aussi l'unique moyen permettant d'écarter le pourvoi. Nous attendons la décision pour ce soir (4 avril) ou dans le courant de la semaine. Au cas contraire, nous aurons à protester comme précédemment, pour obliger ces messieurs à se prononcer.

La discussion du pourvoi a produit une excellente impression. Puis nous avons eu un Mémoire de l'ancien ambassadeur américain à Rome, Child, publié en première page du *New York World* et la publication en brochure par le groupe *Road to Freedom* de ma lettre en anglais au camarade Librado Rivere, au Mexique, dans laquelle je parle des deux procès à leur origine. Elle fut bien accueillie aussi. Vint encore un long article de l'avocat Félix Frankfurter, professeur de droit à l'Université Harvard, publié dans l'*Atlantic Monthly Magazine* de mars dernier. Cette revue est parmi les plus conservatrices et les plus cotées des Etats-Unis. Cet écrit suscita un grand étonnement et une certaine agitation dans les classes bourgeoises. A la suite de cette lecture, un banquier de New-York, je crois, envoya mille dollars au Comité de défense. Presque en même temps, ou peu après la parution de cet article, on publia un livre en anglais : *En face de la chaise électrique. Histoire de l'américanisation de deux travailleurs étrangers*, du camarade Dos Passos, un jeune de haute intelligence, déjà connu comme écrivain. Le livre de 126 pages retrace, au moyen de documents officiels, notre cas et ses côtés depuis le jour de notre arrestation jusqu'à présent. C'est un beau travail. Enfin, le

prof. Frankfurter transforma en le complétant son article en un livre *Le cas Sacco et Vanzetti*, un chef-d'œuvre, dont le Dr Price publia un commentaire, spécialement au point de vue psychologique dans une lettre adressée au *Boston Herald*. Tout cela a produit un grand effet sur le peuple et les classes intellectuelles et aisées d'Amérique. D'autre part nous savons qu'en Europe, en Asie et dans l'Amérique latine se fait aussi un grand mouvement pour nous. Voilà les raisons pour lesquelles les juges et leurs patrons hésitent quelque peu à

Leur ordre

l'ignorance



Notre désordre

l'Instruction



nous refuser un nouveau procès et espèrent qu'en attendant l'agitation prendra fin et que le monde nous oubliera.

En attendant, la défense prépare un nouveau pourvoi, à présenter dès que la Cour suprême aura écarté, si elle l'écarte, celui qui lui est actuellement soumis. Nous ne voulons pas laisser à Thayer la joie d'émettre sa sentence de mort et empêcher par la suite que je ne sois pas ainsi mis au secret. Ce nouveau pourvoi est formé des preuves de l'inimitié, de la haine, de la partialité, des préjugés du juge Thayer contre nous. Les signataires de ces déclarations sont tous des personnages : journalistes bourgeois, industriels, riches dames américaines, etc. Il ne s'agit plus maintenant des pauvres émigrants italiens appelés comme témoins à décharge à Plymouth, il s'agit du plus pur et estimé élément américain. Nous verrons, cette fois, quelle grise mine feront les juges. Légalement ce pourvoi devrait être transmis au

juge Thayer, mais étant donné sa nature, il sera présenté à la Cour suprême avec prière de le voir soumettre à un autre juge de Cour supérieure — puisqu'il constitue toute une accusation contre Thayer, qui n'ayant jamais été impartial ne saurait le devenir lorsque sa personne même est en cause. Toutefois, la Cour suprême pourrait soumettre le nouveau pourvoi à Thayer — et je pense qu'elle le fera à moins d'écarter sans autre tout pourvoi.

Mais Sacco est fatigué plus que je ne saurais le dire et ne voit que le moment d'en finir. Il s'est donc refusé de signer le nouveau pourvoi. Il n'avait pas voulu même signer le recours pendant actuellement et il a fallu insister beaucoup pour le convaincre. Maintenant, je viens de lui écrire à nouveau, en lui donnant les raisons que j'ai eu de signer, bien que je lui avais dit l'autre fois que ce serait la dernière. Sans sa signature, la défense ne peut aller en appel. Mais j'espère qu'elle arrivera à le convaincre.

Néanmoins, je ne pourrais dire qu'il est dans son tort, car si la Cour suprême écarte le présent pourvoi, cela signifiera que ses juges ne veulent que nous exécuter et nous pourrions être sûrs à l'avance qu'ils rejeteront aussi le nouveau pourvoi et tous ceux que nous pourrions présenter désormais.

Tu diras : Mais s'il en est ainsi, pourquoi recourir ? Il y a plusieurs raisons de le faire. Premièrement parce que nous voulons éviter de passer quelques années au secret en attendant d'être exécutés, ou de voir notre peine commuée ; deuxièmement, parce qu'un nouveau recours, en révélant l'infamie de notre assassin et du bourreau de nos familles, Thayer, nous permet de le dénoncer au monde entier ; enfin, parce qu'une forte partie du prolétariat d'Amérique ainsi que de nombreuses personnalités de la bourgeoisie et même des libéraux et socialistes américains désirent lutter légalement jusqu'au bout. Je crois bon de les laisser faire, même si je dois en souffrir encore des années durant en prison, avant d'être livré au bourreau. Pourquoi nous rendre au moment même où nous avons assez de preuves pour convaincre l'ennemi d'ignominie ? un ennemi qui ne souhaite pas mieux que la fin de la défense légale pour nous avoir à sa merci ? Pourquoi ne pas le harceler et le frapper partout et n'importe comment autant que nous le pourrions ? C'est pour cela que j'ai signé le nouveau pourvoi, qui à lui seul et en soi, ne signifie pour nous que des mois et des mois d'injures et de souffrances.

Nos amis d'Amérique et particulièrement du Massachusetts (pur sang May flower) sont d'avis que la Cour suprême obéit à un esprit de caste et veut sauver l'honneur de Thayer et le sien propre, soit de la magistrature de l'Etat. C'est ainsi qu'ils espèrent peu ou prou des pourvois de la défense, mais étant donné ce que ces appels ont déjà prouvé et prouveront encore et vu l'opinion publique toujours plus active et favorable à nous, ils comptent obtenir justice du gouverneur, moyennant la désignation de sa part d'une commission d'enquête dont il sanctionnera les conclusions favorables. A vrai dire, je ne voudrais pas même livrer la vie d'un moineau à cette procédure aléatoire. Le gouverneur est un nouveau riche, conservateur, religieux, etc. Avant de se rendre en Europe, l'hiver dernier, il se fit interviewer par un journaliste, afin de déguiser ainsi son intention d'exalter la peine de mort à la face de la nation entière. L'interview a été publiée par la revue mensuelle *The Success* de décembre dernier. L'interviewé a répondu à trois questions brèves par trois longs sermons, le tout intitulé : « Pourquoi suis-je favorable à la peine de mort. » Il dit, en résumé, qu'il croit à la peine de mort comme l'unique moyen propre à inspirer la crainte de Dieu aux criminels, et aussi parce qu'un criminel condamné à perpétuité peut s'évader ou être libéré. Il y croit, en somme, pourrait-on lui répondre, parce qu'il est un bourreau-né ! Ce ne serait pas trop dire en raison de la mentalité que ses paroles révèlent.

La presse américaine (celle de Boston sans distinction) remarqua que ces paroles du gouverneur prenaient une signification spéciale, prononcées à un moment où il y avait sept condamnés à mort, dont trois luttèrent pour une commutation de peine, deux s'étaient pourvus en appel devant la Cour supérieure et Sacco et Vanzetti devant la Cour suprême. Impos-

sible de ne pas rapporter les dites paroles à ces sept cas pour y voir d'avance l'affirmation que personne ne serait grâcié. En effet, trois des sept condamnés ont déjà été assassinés légalement, malgré l'agitation populaire et les démarches en leur faveur de prêtres, patriotes et personnalités influentes, puisqu'il s'agissait de « trois anciens combattants de la grande guerre », qui avaient tué un seul homme pour commettre un petit vol. Le public pensa alors qu'ils avaient été exécutés pour pouvoir en faire de même avec Sacco et Vanzetti.

Madeiros sera brûlé le 27 courant, si la Cour suprême ne prononce son NON avant cette date. Si nous obtenons un nouveau procès, son exécution n'aurait lieu qu'après y avoir témoigné et peut-être sa peine serait-elle commuée.

Au moment de l'interview dont nous venons de parler, le *Boston American*, de Hearst, chercha à en faire un défi du gouverneur aux peuples d'Europe, comme si ces derniers lisaient une revue imprimée en Californie. Les scribes de Hearst pensaient que personne en Europe ne se serait intéressé à nous, et s'il en avait été ainsi, ils auraient ensuite prétendu que le cas Sacco et Vanzetti laissait le monde bien indifférent. La police française se chargea de prouver le contraire.

Tout cela pour te donner une idée de l'homme dont quelques-uns espèrent notre libération. Toutefois les choses ont changé depuis novembre dernier. Lorsqu'il parla, tel un bourreau-né, le gouverneur venait d'être réélu à une forte majorité. On disait qu'il visait à la candidature présidentielle. Maintenant, politiquement, il est liquidé. Il a fatigué tout le monde, ses créatures et ses collègues compris, si bien que toutes ses initiatives et propositions sont rejetées à la majorité de voix « oraux », et plusieurs le traitent nettement de parvenu et d'âne chargé d'or et d'ignorance. J'en déduis que lorsqu'il voyait la possibilité d'être choisi comme candidat présidentiel, il crut utile de poser au bourreau, sachant bien que désormais il faut se montrer tel pour devenir le premier citoyen des Etats-Unis. Maintenant qu'il ne se sent plus sûr même comme simple gouverneur et sait la majorité avec nous, il pourrait changer d'avis. A dire vrai, ceux qui le connaissent bien prétendent qu'il est un homme droit et indépendant et qu'une fois convaincu de la bonté de notre cause... il fera tout pour nous. Mais c'est là s'attacher à une touffe d'herbe pour ne pas se noyer.

Comme conclusion, Thompson a demandé dans son recours à la Cour suprême: ou d'accorder un nouveau procès ou de renvoyer ce recours non plus à Thayer, mais à un autre juge de la Cour supérieure offrant des garanties d'impartialité. La Cour suprême pourra ainsi se prononcer de quatre façons: 1) écarter le recours; 2) accorder la revision; 3) remettre le recours à un juge de la Cour supérieure; 4) le renvoyer au juge Thayer avec préavis (la chose est légalement faisable) d'accorder un nouveau procès — et sauver ainsi la chèvre et le chou, tout en réhabilitant même le chevrier.

Si cela ne se fait pas, c'est que décidément nous serons sacrifiés aussitôt que possible.

Quoi qu'il en soit, nous luttons pour réaliser le pronostic de notre grand et bon Malatesta: « Il faudra, malheureusement, encore du temps, mais je crois que vous serez libérés. »

J'ai fini. Mes salutations à tous les bons camarades.

Ton Bartolomeo V.

6 avril 1927.

Ce matin, à 7 heures, en allant chercher le déjeuner, j'ai appris que la Cour suprême a rejeté notre pourvoi, nous refusant un nouveau procès. Je ne le sais pas encore, mais j'ai la certitude que c'est un refus à l'unanimité des voix.

Mais ne vous découragez point. En avant toujours pour la bonne cause. Je renouvelle à toi et à tous les camarades mes salutations affectueuses.

Bartolomeo.

7 avril 1927, soir.

J'ai été immédiatement mis au secret dans une cellule de l'aile Cherry Hill, où sont détenus les condamnés à mort pendant les jours avant celui fixé pour leur exécution. Je ne puis plus parler avec personne et tous les journaux m'ont été enlevés. Hier soir, j'ai vu l'avocat et su que le refus a été appuyé par tous les sept juges de la Cour suprême, aussi a-t-il décidé de ne plus présenter le nouveau pourvoi à cette Cour, comprenant enfin que c'est

inutile. Le nouveau pourvoi sera donc présenté au gouverneur. Il m'a dit qu'aujourd'hui aurait lieu une réunion publique pour formuler la demande au gouverneur de nommer une commission d'enquête. Je ne puis te dire si la réunion a eu lieu, si elle a réussi, ce que le gouverneur a répondu, ce que la presse écrit; je n'en sais rien.

L'avocat m'avait promis de revenir ce soir, tandis que c'est le sous-directeur, un brave homme, qui est venu m'annoncer que l'avocat s'était excusé par téléphone d'être retenu par une visite à faire à un archevêque qu'il voulait intéresser à mon cas. J'ai vu aujourd'hui sur le plancher de la cellule en face de

Leur ordre le Nationalisme



Notre désordre l'Internationale



la mienne un journal plié; je n'ai pu apercevoir que deux tiers de mon nom en gros caractères, rien autre.

Il me semble, en somme, que l'affaire s'est terminée en queue de poisson, tout à coup quand je croyais, au contraire, qu'elle ne le serait pendant un certain temps encore.

Pour en revenir au gouverneur, je te dirai que ce qu'il a déclaré en particulier et publiquement avant de s'embarquer pour l'Europe, l'hiver dernier, puis en France et ici encore, à son retour, prouve ou devrait prouver que pendant la fameuse interview, il n'avait pas en vue notre cas particulier et n'y a donc pas fait allusion. Car il a dit à tout le monde qu'il ignorait tout de notre cas, encore soumis aux Cours et partant en dehors de sa compétence.

Le moment venu, il l'étudiera à fond avec grande considération.

Dans son deuxième discours d'installation, il n'a pas soufflé mot sur les criminels et les crimes, tandis que dans le premier il avait été terrible.

Il semblerait avoir changé. Mais je n'y crois pas trop. Les juges de la Cour suprême aussi ont mené la défense par le bout du nez, en lui laissant entrevoir tout le contraire de ce qu'ils firent. Ils ont quelque peu peur, aussi temporisent-ils, mais en son temps et lieu ils nous brûleront à la hâte. Il y a quelques mois, notre procureur actuel l'a dit à la presse qui l'a publié: « Je crois que plus vite Sacco et Vanzetti seront exécutés, plus vite l'agitation que nous avons vue prendra fin aussi. Si leur exécution avait déjà eu lieu, comme cela devait se faire, nous n'aurions pas eu à subir des outrages, comme le fait de West Bridgwater. J'entends faire tout ce que la loi permet et le plus rapidement possible pour porter Sacco et Vanzetti à leur justice finale. » (Entendez à la chaise électrique.)

En somme, nous voilà aux mains du bourreau, dans l'antichambre de la maison de la mort et nous pourrions être exécutés avant que cette lettre te parvienne.

Mais j'espère pouvoir t'écrire encore. Nous lutterons jusqu'à la fin. Ce n'est pas ma dernière lettre à toi, ni l'extrême adieu. Mais s'il l'était, qu'il te soit cher. Toujours à toi.

Bartolomeo.

Accepte cette plume en souvenir de moi. Salutations à tous les camarades.

Nos camarades s'étant désistés de tout nouveau pourvoi, le juge Thayer a pu enfin prononcer le samedi 9 courant, à 10 heures du matin, les paroles sacramentelles:

Sacco et Vanzetti, vous êtes condamnés à mourir au moyen d'un courant électrique traversant votre corps jusqu'à ce que mort s'en suive, la semaine qui commence avec le dimanche 10 juillet de l'année de Notre Seigneur 1927.

Vanzetti répondit par un fier discours de défi à la magistrature américaine et à toute la société bourgeoise.

Travailleurs, hommes de cœur et de conscience, au secours!

LE BEAU

A ceux qui ont rempli le monde de tristesse, à ceux qui causent de la Vallée de larmes et qui nous opposent un paradis hypothétique, nous disons que tout de même, quand on arrive au bout du rouleau, sans être farouchement optimiste, il faut reconnaître qu'il y a des choses pas trop mal.

Un lever de soleil sur la montagne! Je me souviens d'en avoir vu un sublime et jamais cette vision ne s'est effacée de ma mémoire. Sans avoir voyagé beaucoup, j'ai vu des choses merveilleuses et certainement la difficulté pour le peuple de se déplacer le contraignait à ne voir qu'un espace restreint, et l'empêchait de se développer normalement. Malgré cela, j'ai vu également le travail des hommes, travail gigantesque, monuments, cathédrales. J'ai vu ce joyau unique l'hôtel Daval, de Paris, les sculptures, les vitraux. J'ai vu les œuvres des Egyptiens, des Grecs. J'ai passé de longues heures devant les Titians, les Raphaels, les Rembrandts. J'ai essayé de comprendre les primitifs, qui sont peut-être les plus émouvants. J'ai vibré avec les modernes, les lutteurs: les Rodin, les Rodo, les Bourdelle, les Mayol et les peintres: les Pissarro, les Monet, les Manet, etc. Et les musiciens? Sans être ferré en musique, mais par une affinité que ne renierait sûrement pas le grand Beethoven, nous avons vibré à ses grandes symphonies, et aux puissants accords d'un Richard Wagner.

Et puis, il y a aussi tout le travail de l'artisan et toute la lutte formidable de la Justice contre l'inégalité, la sottise, l'hypocrisie — cet éternel combat du beau, du bien contre la bêtise au front de taureau.

Tout cela vaut la peine d'être vécu et nous laissons bien volontiers aux prêtres de toutes religions leur paradis, leurs anges, leur musique. Nous nous contentons modestement, pauvres hommes, d'un monde imparfait, mais malgré tout souvent assez agréable.

C. R.